PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

Adopté par l'assemblée des délégués (AD) du PLR.Les Libéraux-Radicaux le 24 mars 2018

Radar de sécurité du PLR pour 2018

Pour une politique de sécurité à long terme

Pour le PLR.Les Libéraux-Radicaux, il va de soi que la sécurité représente une mission centrale de l'Etat. Seul un environnement sûr et stable permet aux individus et aux entreprises de s'épanouir et de créer de la prospérité. La sécurité est le fondement d'une Suisse florissante et libre. Au vu des possibles dangers, le PLR.Les Libéraux-Radicaux présente pour 2018 dans son papier « Radar de sécurité » des actions politiques afin que la sécurité de la Suisse puisse être garantie à long terme. Le radar de sécurité ne prétend pas donner une représentation exhaustive de tous les scénarios de dangers possibles. Ces derniers sont de nos jours globaux et comprennent également des dangers sociaux, économiques et environnementaux. C'est volontairement que le radar de sécurité se concentre sur une définition classique du danger et sur les défis auxquels doivent faire face nos organes de sécurité. Le radar de sécurité est valable pour une année – Par amour de la Suisse !

1. La souveraineté sur l'espace aérien : une exigence de base

Défendre la Suisse est une mission de l'armée découlant de la Constitution. Les moyens de défense de l'espace aérien sont l'épine dorsale du système global de l'armée sans lesquels une protection adaptée du pays est inenvisageable. En comparaison européenne, l'espace aérien suisse enregistre la plus importante densité de trafic et est d'une importance stratégique sur les plans militaire, économique et en matière de droit international. Les moyens militaires de défense aérienne sont également utilisés en cas de violation de l'espace aérien par des avions civils (police aérienne).

Dans le courant des années 2020, les systèmes de défense de l'espace aérien atteindront successivement leur date limite d'utilisation. A moyen terme, les Tiger F 5, devenus obsolètes, ainsi que les F/A-18C/D, modernisés à plusieurs reprises et qui arrivent aujourd'hui déjà à la limite de leurs capacités, devront être remplacés. La Suisse a en outre besoin d'un système moderne de défense sol-air (DSA) qui lui soit propre.

Bien que la situation sécuritaire en Europe occidentale soit stable, le renouvellement de la défense aérienne représente une nécessité absolue en matière de politique de sécurité. Les investissements pour la défense aérienne s'opèrent à longue échéance, soit jusqu'au milieu des années 2060. Compte tenu de l'environnement toujours plus complexe, il est impossible de dresser des prévisions sûres concernant l'évolution de la situation. Sans une défense aérienne substantielle, la Suisse perd la maîtrise de son espace aérien. Ce bouclier est également indispensable au vu de la menace que constituent les armes à longue portée et ce, même dans une Europe occidentale stable depuis de longues années. Il en découle les actions politiques suivantes :

› **Processus d'achat :** l'acquisition de nouveaux avions de combats et d'un système moderne de défense sol-air représente une nécessité en matière de politique de sécurité. Les deux projets d'achat doivent être étroitement coordonnés et rapidement pris en charge en raison de la date limite d'utilisation des systèmes actuels.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

› **Financement :** le PLR s'engage pour que des moyens financiers adéquats soient octroyés au renouvellement de la défense aérienne. La somme de 8 milliards de francs prévue par le Conseil fédéral n'est en aucun cas surfaite et semblerait même sous-estimée étant donné qu'elle comprend un renouvellement complet de la flotte aérienne. La longue durée d'utilisation de ces systèmes, de 40 à 50 ans, permet de relativiser le prix. Le renouvellement de la défense aérienne ne doit pas remettre en question les moyens octroyés aux grands systèmes de troupes au sol.

› **Nombre d'avions :** Le nombre d'avions à acheter est déterminé par le mandat de prestation de l'armée de l'air, les capacités du type d'avion sélectionné et les réalités en matière de politique financière. Alors que la variante minimale (< 20 engins) ne permet aucunement de répondre aux besoins en matière de politique de sécurité, la variante maximale (> 70 engins), quant à elle, excède le cadre fixé par la politique financière. La deuxième option du rapport, qui mentionne le nombre de 40 avions, semble aller dans le bon sens. Le choix du type d'appareil relève de la compétence du Conseil fédéral. Le choix du type et du nombre d'appareils sont étroitement liés.

2. Cyber-menaces :

Les conflits sont de nos jours bien plus complexes qu'auparavant et n'ont depuis bien longtemps plus seulement lieu sur terre ou dans les airs, mais surviennent aussi bien dans le cyberespace. Dans une société toujours plus interconnectée, le risque de cyber-abus augmente dans le domaine civil. Les menaces issues du cyberespace sont transversales et concernent tant la sécurité intérieure qu'extérieure de la Suisse. Un Etat souverain doit pouvoir repousser les dangers en toutes circonstances et donc même dans le cyberespace.

Les acteurs professionnels, comme les organisations criminelles, les groupes et Etats terroristes représentent le plus grand danger en matière de sécurité. Le spectre couvert par le potentiel de danger va de la cybercriminalité, comme l'espionnage et la manipulation d'information, jusqu'à la désinformation ciblée ou encore à la propagande, au cyber-vandalisme et au cyberterrorisme. Les autorités, les installations militaires, les infrastructures critiques, les entreprises, mais aussi les privés sont exposés.

La cybersécurité est une tâche qui relève à la fois du domaine civil et du domaine militaire. La Suisse manque de structures et de moyens adéquats ainsi que d'une stratégie globale claire pour protéger les infrastructures civiles d'information et de communication et pour assurer la défense contre des cyber-attaques. Ce manquement doit être rectifié de manière prioritaire. Il en découle les actions politiques suivantes :

› **Cyberdéfense militaire :** l'armée a besoin d'une unité capable de défendre le cyberespace en cas d'attaque et d'aider le service de renseignement et les autorités civiles au besoin. L'unité doit se composer de soldats professionnels et de milice possédant des compétences en informatique[1] et doit pouvoir collaborer avec des partenaires internationaux.

› **Cybersécurité civile :** pour assurer la protection contre les cyber-risques, un centre fédéral de compétences pour la cybersécurité, rassemblant les compétences nécessaires et coordonnant les mesures de renforcement de la cybersécurité à l'échelle de la Confédération, doit être créé. Ce centre supra-départemental doit pouvoir donner des instructions aux différents offices[2] et collaborer étroitement avec les centres de compétence régionaux. Une version actualisée et plus incisive du SNPC doit être élaborée.

[1] 17.3507 Mo. Dittli. Création d'un commandement de cyberdéfense dans l'armée suisse
[2] 17.3508 Mo. Eder. Création d'un centre de compétence fédéral pour la cybersécurité ; 17.3497 Mo. Dobler. Coordination de la lutte contre la cybercriminalité internationale organisée.

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

› **Collaboration interdisciplinaire** : les défis du cyber doivent être affrontés en collaboration avec l'armée, l'administration (plus particulièrement le service de renseignement), l'industrie IT, la science et l'économie (et particulièrement avec les branches menacées par les attaques comme l'énergie, les banques, la mobilité, les services de soin, etc.). De plus, le savoir-faire disponible doit être mieux exploité en prenant en compte les aptitudes différenciées au service militaire, cela au profit de la défense nationale.[3]

3. Extrémisme djihadiste et terrorisme

Le terrorisme fait depuis longtemps partie des menaces qui pèsent sur la Suisse. Le terrorisme djihadiste a encore renforcé cette menace. Dû à la prolifération de régions en crise, on pense ici notamment à la Syrie et l'Irak, ainsi qu'à l'émergence de l'organisation « État islamique », la Suisse se voit confrontée à une augmentation du nombre de voyageurs à motivation djihadiste. Bien que moins exposée de par sa politique extérieure, la Suisse ne peut pas se permettre d'ignorer le danger. En effet, ce dernier provient tant des voyageurs djihadistes que de personnes radicalisées ici en Suisse.

La lutte contre le terrorisme doit être menée de front avec les autres Etats d'une part. Une collaboration internationale doit donc avoir lieu et un engagement de la Suisse est nécessaire. Il est particulièrement nécessaire dans le cadre de Schengen, car celui-ci facilite la coopération en matière de police, de justice et d'échange d'information. Le service de renseignement de la Confédération (SRC) et le Corps des gardes-frontières (CGFR) jouent un rôle primordial à ce niveau. D'autre part, la lutte contre le terrorisme concerne la société dans son ensemble. Il ne s'agit donc pas uniquement de solliciter les autorités du domaine de la sécurité, mais également de nombreuses autorités communales, cantonales et fédérales.

Les instruments à disposition des autorités en matière de lutte contre le terrorisme sont nombreux, mais ils doivent être renforcés. L'adoption de la loi fédérale sur le renseignement (LRens) représente une étape importante. Cependant, les instruments pénaux d'aujourd'hui ne permettent pas, pour l'instant, de poursuivre les actes de participation commis en amont. Il convient de relever ici les exemples suivants : glorification d'actes terroristes, activités de propagande en faveur d'une organisation terroriste, la mise à disposition de sites web, des voyages djihadistes, la formation à but terroriste et tous les autres services de soutien par lesquels le terrorisme est promu d'une quelconque manière. La peine doit elle aussi être adaptée aux réalités actuelles et semblable à celle pratiquée par nos pays voisins. Il en découle les actions politiques suivantes :

› **Norme pénale en matière de répression du terrorisme :** en Suisse, les mesures pénales doivent être élargies au profit des autorités de sécurité. Pour ce faire, le code pénal doit être adapté et la sanction augmentée. L'échange de données entre les acteurs de la sécurité doit également être amélioré et accéléré. Des dispositions plus claires tenant compte et punissant des agissements antérieurs et des actions de soutien sont nécessaires[4].

› **Autorités de sécurité efficaces :** les autorités de sécurité ont besoin de suffisamment de personnel et de matériel. C'est particulièrement le cas pour le SRC et le CGFR, qui contrôlent le risque terroriste des requérants en cas de forte pression migratoire.[5]

› **Collaboration internationale :** les problèmes internationaux nécessitent une collaboration internationale. Cette coopération doit notamment permettre un échange réciproque de données ainsi

[3] 17.3875 Mo. Derder. Renforcer la recherche scientifique au sein de l'armée et développer des collaborations avec les institutions de recherche ; 17.3106 Mo. Dobler. Armée 2.0. La Suisse doit promouvoir et sauvegarder le savoir-faire technologique.
[4] 15.407 Iv.pa. RL. Adoption d'une disposition pénale réprimant le terrorisme
[5] 15.3900 Mo. RL. La sécurité fait partie des tâches essentielles de l'Etat

PLR
Les Libéraux-Radicaux

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Secrétariat général
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

+41 (0)31 320 35 35
www.plr.ch
info@plr.ch
/plr.lesliberauxradicaux
@PLR_Suisse

qu'un échange régulier entre la justice et la police. La coopération est concrétisée par les Accords de Schengen.